

SESSION ORDINAIRE DU 27 JUIN 2011 à 20 heures 30.

Date de convocation : 22.06.2011.

Affiché le 30 JUIN 2011.

L'an deux mil ONZE, le 27 JUIN, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Michel DUPUY, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : DUPUY. REBEYROL. MICHAUD. JOVET. NARDOU. JAMET. SEMENY.

EXCUSES : Yveline LEYMARIE ayant donné pouvoir à Marie-Caroline SEMENY

Francis CIPIERRE ayant donné pouvoir à Anne JOVET

ABSENT : Yannick GUEDEC

SECRÉTAIRE : Marie-Caroline SEMENY est élue secrétaire.

Marie-Caroline SEMENY donne lecture du procès-verbal de la session du 06 JUIN 2011. Le procès verbal est adopté et signé par tous les membres présents sans aucune modification.

DELIBERATION N° 1 / RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'obtenir une aide de la réserve parlementaire de Monsieur Claude Bérit-Debat, Sénateur de la Dordogne concernant l'achat de matériel.

Il propose l'acquisition de cassettes pour le traitement et la correction acoustique des deux salles de réunion et de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

- Approuve l'acquisition de cassettes absorbantes murales et plaquées pour le traitement et la correction acoustique des deux salles de réunion et de la salle des fêtes, pour un montant de 6 715,80 €HT.
- Adopte le plan de financement suivant :

<u>Dépenses</u> :		6 715,80 €
<u>Recettes</u> :	Aide réserve parlementaire	3 000 €
	Autofinancement	<u>3 715.80 €</u>
<i>Total</i>		6 715,80 €

- Demande l'obtention de l'aide de la réserve parlementaire de 3 000 €

DELIBERATION N° 2 / TRAVAUX MAIRIE SALLE DES FETES / AVENANTS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'avenant n° 2 au marché passé avec l'entreprise SNPTP, lot n° 1, pour le réaménagement de la Mairie et de la Salle des fêtes avec mise aux normes des accès handicapés.

L'avenant n° 2 résulte de travaux imprévus, et notamment le choix de l'enrobé à chaud devant la Mairie et la Salle des fêtes à la place du revêtement bicouches prévu à l'origine, des bordures de parking non prévues par l'architecte et le réseau d'eau pluviale.

Le montant total de ces travaux supplémentaires s'élève à 7 502,30 €HT.

Le montant du marché est porté de 26 520,40 €HT à 34 022,70 €HT soit 40 691,14 €TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve l'avenant n° 2 au marché passé avec l'entreprise SNPTP, lot n° 1, pour le réaménagement de la Mairie et de la Salle des fêtes.
- Autorise Monsieur le Maire à signer ce document, ainsi que tous les documents techniques et financiers s'y rapportant

DELIBERATION N° 3 / SCHEMA DEPARTEMENTAL COOPERATION INTERCOMMUNALE

Par courrier en date du 15 avril 2011 reçu en mairie le 20 avril 2011, Madame la Préfète a adressée le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de Dordogne.

Le Conseil Municipal doit émettre son avis sur chacune des propositions du projet du schéma susceptible de modifier, pour la commune, la situation existante de l'intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- N'a pas d'observation particulière à formuler par rapport au projet du schéma présenté par Madame la Préfète, proposition n° 18, proposition n° 58 et proposition n° 75.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant de donner suite à cette délibération.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN BARDET

Magali MICHAUD demande où en est l'acquisition des terrains avec M. BARDET. L'achat de jeux pour les enfants de 6 /12 ans étant subordonné à la vente du terrain, ce dernier se fera qu'après la signature de l'acte notarié du terrain situé à l'arrière de la salle des fêtes. Maître LE BARBIER, en charge d'établir cet acte sera à nouveau relancé.

SDE 24 / EFFACEMENT RESEAU LE GRAND VIGNAUD

Michel DUPUY informe le Conseil d'un rendez-vous avec M. VASET du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne et M. RAVIDAT Jean-Pierre, concernant les travaux d'effacement du réseau au Grand Vignaud.

Il demande au Conseil de lui indiquer, s'il a connaissance, de réseaux à fil nu sur la commune, travaux à faire en priorité.

CARTE COMMUNALE

Magali MICHAUD informe le Conseil de la réunion intermédiaire du 09 juin avec les Personnes Publiques Associés (P.P.A.).

La proposition de déviation des Farges est refusée ainsi que plusieurs parcelles sur l'ensemble de la commune.

A la suite de cette réunion, une synthèse va être faite par les P.P.A. et le déroulement de l'enquête publique est prévu pour fin d'été début d'automne prochain.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

DELIBERATION N°1) RESERVE PARLEMENTAIRE

DELIBERATION N°2) TRAVAUX MAIRIE SALLE DES FETES / AVENANTS

DELIBERATION N° 3) SCHEMA DEPARTEMENTAL COOPERATION INTERCOMMUNALE

Liste des membres présents : DUPUY. REBEYROL. MICHAUD. JOVET. NARDOU. JAMET. SEMENY.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>
DUPUY Michel	
LEYMARIE Yveline	P.P.
CIPIERRE Francis	P.P.
REBEYROL Patricia	
MICHAUD Magali	
JOVET Anne	
NARDOU Alain	
JAMET Didier	
GUEDEC Yannick	ABSENT
SEMENY Marie-Caroline	